

PISTE CYCLABLE AUDINCOURT SELONCOURT HERIMONCOURT
CONSEIL MUNICIPAL SELONCOURT - 09 MARS 2021

PARTICIPANTS

VILLE de SELONCOURT : CONSEIL MUNICIPAL

PMA: M. CHARLET, Mme DECK, M. BAIZEAU, M. CHBARY

DIFFUSION COMPLEMENTAIRE

PMA : M. SONET, M. LEHMANN, M. VUILLEMINÉY

BEJ : M. JOLIVET

1 - PRÉAMBULE – OBJET DE LA REUNION

PMA a présenté aux membres du conseil municipal de Seloncourt, le projet de piste cyclable reliant Audincourt, Seloncourt et Hérimoncourt.

1.1 - Présentation

La présentation vidéo-projetée contenait les explications sur les principes d'aménagement, les précisions sur l'itinéraire et les aménagements spécifiques, le planning et le budget de l'opération.

Elle est accessible avec le lien indiqué ci-dessous :

http://www.agglo-montbeliard.fr/geideweb/affiche_web.php?id=60159026250625991191&nom=Piste_Cyclable_Audincourt_Seloncourt_Herimoncourt_presentation_conseil+municipal+09+mars+2021&rnd=4431250

2 - REMARQUES – QUESTIONS - REPONSES

2.1 - Traversées

Les traversées cyclistes sur la RD34 sont perçues comme des points sur lesquels il convient d'être très vigilant.

On peut retenir :

- Le feu permettant de sécuriser la traversée en sortie du parking du centre Foresti sera mis en place dès la création de la piste ;
- Par ailleurs, l'association Vélocité (Mme Joannes) avait aussi alerté sur la nécessité de prévoir un stop pour les véhicules sortant du parking de la poste, afin de sécuriser la traversée cycliste à cet endroit. Ce point reste à valider.

2.2 - Implantation de la piste

Choix de l'implantation de la piste le long de la RD34 sur le tronçon Leclerc/Berne.

PISTE CYCLABLE AUDINCOURT SELONCOURT HERIMONCOURT

CONSEIL MUNICIPAL SELONCOURT - 09 MARS 2021

La question a été posée à ce sujet. La réponse de PMA est qu'il a été jugé pertinent d'utiliser les emprises actuelles nécessaires (trottoir + stationnement) qui se trouvent sur le côté droit de la RD (en allant vers Hérimoncourt)

2.3 - Eléments chiffrés

Cout au mètre linéaire de piste et fréquentation estimée à 10 ans

Les chiffres n'étaient pas disponibles en réunion.

Coûts au mètre linéaire :

- 480 € en ne considérant que les tronçons en site propre ;
- 410 € en considérant le linéaire global entre Audincourt et Hérimoncourt.

Fréquentation estimée :

On peut estimer la fréquentation de la voie verte, sur laquelle se raccorde la piste Audincourt-Seloncourt-Hérimoncourt, à environ 4000 cycles par mois, avec une pointe de fréquentation sur la période estivale à 8 000 par mois.

A ceux-ci s'ajoutent les piétons, qui sont souvent plus nombreux.

On peut estimer que l'aménagement de la piste augmentera l'usage du vélo utile et de loisirs.

2.4 - Signalétique et gestion des incivilités

Il a été demandé que de la signalétique soit mise en place, à la fois pour guider les utilisateurs vers la piste et bien mettre en évidence la présence du cheminement cycliste.

Les aménagements devront permettre autant que possible d'éviter le stationnement automobile sur le tracé de la piste. Il a été indiqué que cela était à prendre en compte en particulier au droit du giratoire de l'Industrie.

Le sujet de la signalisation sera approfondi en concertation PMA/ville.

2.5 - Passages surélevés pour les traversées

PMA a indiqué que cela n'était pas prévu pour les traversées de la RD34.